Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 103

Artikel: Le chemin le plus court pour obtenir le suffrage féminin

Autor: F.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272441

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Les femmes et la vie politique

(Suite de la page 3)

(Sutte de la page 3)
nombreuses: la Suisse est la lanterne rouge de l'Europe dans tant de domaines: le nombre de jeunes filles dans l'enseignement supérieur est de 17 % alors qu'en France, il est de 43 %, en Finlande de 49 %... Le nombre de jeunes filles qui abandonnent leurs études en cours de route est plus élevé qu'ailleurs, comme de celles qui, ayant terminé leurs études, n'exercent pas leur métier.

bus élevé qu'ailleurs, comme de celles qui, ayant terminé leurs études, n'exercent pas leur métier.

— VEILLER A CE QU'IL Y AIT PARTOUT DES FEMMES: dans les commissions, les conseils, les groupes d'étude...

Il ne faut pas se laisser décourager en répétant que la proportion des femmes dans les conseils législatifs et exécutifs étrangers a diminué. En France, cela peut s'expliquer par le fait que les premières candidates, après la libération, étalent celles qui avaient joué un rôle important dans la Résistance française; elles avaient donc ce que les Américains appellent la «political visibility». Aujourd'hui, les femmes qui font de la politique en France ne sont plus parées de cette auréole; d'autre part — comme le relèvera fort justement quelqu'un dans la discussion — elles ne font pas partie de syndicats, de groupes de pression, d'associations professionnelles, elles n'ont donc pas, dès le départ, le même prestige que l'homme, connu de tout un entourage. La voie pilus faible de la femme en sera jamais aussi élève que celle d'un homme et les partis présieure d'autre davantage de candidats masculia. France, que le système électoral au passeule la femme avait davantage de candidats masculia. France, que le système électoral au sons des les des fautres des les memes comme candidates dans les crivous autres passeules profesentales résortes des lemmes comme candidates dans les crivous autres présentante du sexe opposé qui ne pourra absolument rien faire de par son isolement.

— FAIRE ATTENTION AU CAP DES 25 %: des

— FAIRE ATTENTION AU CAP DES 25 %: dès qu'il y a 25 % ou davantage de femmes quelque part, les hommes parient de l'envahissement fémini (ce n'est pourtant toujours qu'une minorité l). A partir de ce moment, il devient difficile de travailler avec les hommes, ceux-ci faisant barrage à tout ce qui vient des femmes.

ce qui vient des femmes.

— ABANDONNER SA TIMIDITÉ: les femmes ne sont pas moins capables que les hommes, pas moins compétentes qu'eux; elles sont presque toutes administratrices de leur ménage. Si prendre la parole en public leur semble chose impossible ou difficile, qu'elles ne dédaignent pas les associations féminies: c'est une école de cadres, elles y apprennent à parler, à travailler.

Après cette série de conseils présentés par Mme E. Sullerot avec des commentaires intel-ligents, montrant à quel esprit brillant et bien informé, nous avions affaire, la discuspien intormé, nous avions atfaire, la discussion de plus d'une heure qui s'engagea prouva à quel point les auditeurs et auditrices — qui étaient près de 200 — avaient été captivés par le sujet.

Moins d'un mois après la conférence d'Evelyne Sullerot sur ce sujet, l'Association «Rencontres feminines» présidée par Mme J. Tappy, directrice d'école, a demandé à Mme Lise Girardin, membre du Conseil administratif et ancien maire de denève, de venir présenter un exposé aux quelque cent dames réunies jeudi après-midi 27 novembre, dans un salon d'un hôtel lausannois.

dans un salon d'un hôtel lausannois.

Avec sa belle et tranquille autorité, Mme Giardin convainc ses auditrices que les femmes se sont parfaitement adaptées à la vie politique, qu'elles ont été adoptées par leurs collègues, assimilées dans les partis et les conseils, à tel point que les hommes ne se souviennent plus si une motion ou un rapport a été présenté par une femme ou par un homme.

un homme.

Cependant Mme Girardin pense que si les femmes, en général, manquent d'intérêt pour la politique, les partis en portent une grande responsabilité: ils ne savent pas parler aux femmes, pas plus qu'aux jeunes, d'ailleurs.

plus qu'aux jeunes, d'ailleurs.

Qu'y a-t-il de changé dans les conseils législatifs, dans les commissions, depuis que les femmes y sont présentes? On constate davantage de souplesse dans les discussions, les échanges possibles sont plus nombreux; le travail, dans les commissions est plus rapide: il n'est plus nécessaire d'aller interroger de tierces personnes. Le travail y est fait avec plus de soins: les hommes ont voulu se montrer sous leur meilleur jour... et les habitudes — même celle de la minutie et de l'application — se perment vite! On a souvent donné des présidences de commissions à des femmes... parce qu'il y a un rapport à présenter! Est-ce une malice de la part des hommes, on ne sait; en tout cas, les femmes ont tout de suite fait l'apprentissage de ce qu'il y a de plus difficile.

Mme Girardin montre ensuite que les conseillères

sage de ce qu'il y a de plus difficile.

Mme Girardin montre ensuite que les conseillères et les députées ont eu l'occasion de collaborer et d'agir dans toutes sortes de problèmes différents relevant de départements divers. Que ce soit la question de la démocratisation des études ou celle du parking en plein centre, le budget de l'Etat ou l'heure d'ouverture des magasins, partout les femmes ont leur mot à dire, partout elles ont aidé à trouver la solution.

aidé à trouver la solution.

Mme E. Sullerot nous avait donné le point de vue d'une sociologue étrangère à la Suisse — notre situation était vue de l'extérieur — Mme L. Girardin nous a présenté le même problème vu de l'intérieur, par quelqu'un qui se trouve en plein dans l'action politique. Les auditrices qui ont entendu ces deux exposés aussi remarquables, run que l'autre, aussi différents qu'il est possible à deux tempéraments de l'être, se sont certainement félicitées de leur chance.

Simone Chapuis-Bischof

Session de l'UNESCO

Controverses au sujet de la jeunesse

Nous avons été surpris par les manifestations turbulentes qui, comme la grippe asiatique provenant de Chine, ont submergé le vieux, le nouveau et le tiers monde. La plupart des adultes de nos jours se donnent beaucoup de peine pour compendre cette jeunesse qui veut détruire le confort agréable de notre civilisation, au lieu d'en jouir sagement. Les afinés ne font presque plus valoir leur autorité, ainsi que le faisaient encore leurs pères et, encore plus, leurs grands-pères. Mais c'est justement les plus jeunes parmi ces adultes, donc ceux en-dessous de 30 ans, qui condamnent cette jeunesse contestataire beaucoup plus sévèrement que ne le font ceux dans la quarantaine et la cinquantaine.

POINT DE VUE HISTORIQUE

POINT DE VUE HISTORIQUE

A l'occasion de la récente session de l'Unesco, à Lenzbourg, près de 80 délégués, actifs dans divers domaines, s'efforcérent de faire une analyse de la situation, mais il y eut presque autant d'opinions que de participants! Ce qui, à mon avis, ne tut pas assez pris en considération est la logique historique de ces manifestations turbulentes.

Les adultes tolérants qui, déconcertés, se trouvent en face d'une jeunesse brandissant les drapeaux rouges de la révolution ou même les noirs de l'anarchie, oublient qu'autrefois c'étaient toujours les jeunes, et de préférence les jeunes de millieu aisé, même aristocratique, rarement les pauvres qui, en somme en auraient eu le plus besoin, qui se montraient révolutionnaires.

Les premiers chréliens qui, semble-t-il, ressemblaient extérieurement et par leur caractère pacifique, aux hippies de nos jours, n'étaient pas des sectaires étrangers au monde, ils ne pouvaient pas supporter l'empire romain établi.

Nos vieux confédérés, craints partout en tant que guerriers, n'étaient pas des «pères» fidèles à l'Etat, tels que les chantent aujourd'hui les vieux messieurs dans leurs chœurs, mais des cassecous juvéniles. Aujourd'hui on les appellerait des volusions noirs «.

La révolution française ne fut pas l'œuvre de la populace d'un certain âge qui, plus tard, dansait autour de la guillotine, mais de jeunes aristocrates dont quelques-uns, comme par exemple Comte Mirabeau, souffraient, non sans raison, d'un complexe paternel (Vaterkomplex). Les hommes qui, en 1830 et 1848, montaient sur les barricades ne se considéraient pas comme des jeunes s'evolutionnaires. Nous devons donc prendre au sérieux ce qui se passe aujourd'hui.

Au cours de ce siècle, la jeunesse s'est laissé entrainer sans résistance deux fois dans des guerres mondiales, par les gérérations plus âgées et cecl, parfout, «au nom de la Patrie», La révolution russe, la République de Wellmar, 'Iltalie fasciste, le Reich hitlérien et l'Espagne de Franço, par contre, furent créés par des hommes qui co

COMMENT RÉAGIR?

D'un côté, les messieurs d'un certain âge sont d'un que les mères devraient absolument se vouer entièrement aux enfants. Que lorsque le gain du père est insuffisant, c'est à l'Etat d'aider financièrement afin que la mère puisse rester à la

maison.

De l'autre, des femmes constatent que ce sont les enfants des mères exerçant un métier qui sont plus débrouillards que les autres, bien « cocolés ». Ces enfants apprennent, même en ville, à avoir une certaine responsabilité, ainsi que c'est le cas pour les enfants de paysans. C'est justement l'étroi-

tesse familiale qui est refusée par la jeune généra-

tesse tamiliale qui est retusee par la jeune genera-tion.

A cette rencontre de l'Unesco, quelques ainés, et pas des plus rétrogrades, témoignèrent de leur appréhension en face de la jeune génération con-testataire, tout en se donnant beaucoup de peine pour comprendre sa conception de la vie, diffé-

rente de la leur. Mais un jeune, le député argovien Silvio Bircher, co-londateur du Team 67, eut le mot de la fin. Après avoir critiqué la médiocrité et l'esprit «trop suisse», il affirmait que diverses générations pouvaient et devaient vivre côte à côte, car « jeuneses, vieillesse et esprits ouverts ne s'excluent pas mutuellement». Margrit Gôtz

Le chemin le plus court pour obtenir le suffrage féminin

passe par le postulat Gerwig, du 9 octobre

Il est ainsi concu: « Selon l'article 74, 2e alinéa, de la Constitution fédérale, il est ré-servé à la législation fédérale de régler d'une manière uniforme le droit de vote. Le Conseil maniere uniforme le droit de vote. Le Conseil fédéral est invité en conséquence à examiner s'il ne serait pas possible d'introduire le suf-frage féminin dans les élections et votations fédérales, en donnant une nouvelle teneur à l'art. 2 de la loi fédérale sans modification de la Constitution.

la Constitution. »

Cela signifie: Puisque rien dans notre Constitution n'exclut le suffrage féminin, il pourrait être introduit par une rédaction nouvelle de l'article de la loi fédérale en question. Les modifications de la loi fédérale sont cependant soumises au référendum facultatif. Si le Conseil fédéral, se basant sur le postulat Gerwig (qui auparavant doit être accepté par le Conseil national) propose à l'Assemblée fédérale une modification de la loi fédérale sur les votations et élections en faveur des femmes, et si les deux Chambres se déclarent d'accord avec cette proposition, une votation n'aurait lieu que si, comme l'exige le referendum, 30 000 hommes le demandaient. mandaient.

Si, à l'échéance, le référendum n'était pas utilisé, le suffrage féminin sur le plan fédéral serait alors réalisé. De ce fait non seulement beaucoup de temps et de travail, mais aussi beaucoup d'argent pourraient être économibeaucoup d'argent pourraient être économi-sés. Car une votation fédérale engloutit des centaines de milliers de francs. Les divers cantons qui, au moment de la réalisation du droit de vote des femmes sur le plan fédéral n'auraient pas encore introduit le suffrage féminin dans leurs cantons et communes, ne seraient nullement obligés de l'introduire de façon précipitée. Ils auraient toute liberté de choisir le moment propice.

Nous espérons que le Conseil fédéral se saisira avec gratitude du postulat Gerwig car, il avait promis en décembre 1968 déjà, qu'il ferait « tout ce qui est en son pouvoir » pour accorder le droit de vote aux femmes. F. S.

RÉFLEXIONS AUTOUR DU PETIT ÉCRAN

Pour toutes les Marie-Plaisance

Fin novembre et début décembre, vous aurez vu en famille le feuilleton de la TV romande: Le petit monde de Marie-Plaisance, scénario, adaptation et dialogues de Jean-Pierre Jaubert, réalisation d'André Perga-

ment.

Quand on connaît les difficultés attachées à ce genre d'émissions, on peut rendre hommage à l'auteur qui a su faire un spectacle de famille (l'heure de diffusion était celle du repas du soir) intéressant petits et grands. Tel était son propos et il s'agissait de la vie de tous les jours d'agriculteurs cévenols, et non de littérature. Les difficultés d'exploitation des domaines, un certain conflit de générations, les problèmes débattus avec passion sur le bruit de fond des cigales, en voilà l'essentiel.

nous aimerions relever surtout, c'est le personnage de Marie-Plaisance (bien nommée), demoiselle bien plus jeune que son âge, qui a élevé seule ses neveux devenus des adultes à part entière. D'un clin d'œil, on adultes à part entière. D'un clin d'œil, on nous fait comprendre que, toute seule, Marie-Plaisance a su créer un foyer heureux et préparer les siens pour la vie : il nous plaît de le souligner à notre tour, en hommage à toutes les femmes qui, elles aussi, sont restées seules pour élever leurs propres enfants ou ceux des autres, et qui forcent l'admiration. Le don ésoi, tel est le secret de ces Marie-Plaisance, et le secret de leur joie conquise.

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

GENÈVE Rue de la Croix-d'or 3



Des contacts fructueux tout au long de l'année 1970, c'est ce que les ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA » vous souhaitent, en vous remerciant sincèrement de la confiance que vous leur témoignez.

FRAISSE & C'

TEINTURERIE

Tél. 32 47 35 Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Boulevard Helvétique 21 Tél. 24 17 39 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53

SERVICE A DOMICILE



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES: 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL Tél. (038) 5 73 44 34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95